

« MOUSSE SOIT TOUJOURS VAILLANT, LOYAL »

Le 10 octobre, le ministre de la Défense, monsieur Hervé Morin, et le chef d'état-major de la marine, l'amiral Pierre-François Forissier, ont assisté à la cérémonie de restitution du drapeau à l'École des mousses. Avec la réouverture de cette école, la Marine s'adapte aux évolutions sociétales, renoue avec un vivier dont elle s'était écartée en 1988 et investit sur ce personnel pour consolider l'ossature de ses équipages. Elle complète également les actions engagées pour la promotion de l'égalité des chances.

DEVENIR MOUSSE

La nouvelle École des mousses est implantée au centre d'instruction naval (CIN) de Brest, école de la Marine qui a la culture de la formation initiale. Il instruit en effet chaque année 700 « maistranciers » (futurs officiers mariners, abrite le lycée naval et ses 350 élèves et accueillait, jusqu'en 1988, la précédente École des mousses.

C'est dans ce cadre prestigieux, ouvert sur la rade de Brest, que 150 jeunes ont fait leur rentrée le 14 septembre dernier. Agés de 16 à 17 ans, sortant majoritairement de la classe de troisième, ils ont été sélectionnés avant tout sur leur motivation et leur caractère. En effet, la Marine recherche surtout des jeunes, garçons et filles, qui ont de la personnalité, l'envie de naviguer, qui souhaitent donner du sens à leur vie et travailler en équipe. Ils doivent également être prêts à adhérer aux valeurs essentielles du monde de la mer et de la Marine (solidarité, dépassement de soi, aventure, disponibilité...).

DEVENIR MARIN MILITAIRE

École préparatoire, l'École des mousses a pour objectif de consolider les vocations, d'aguerrir, « d'amariner » et de dispenser une formation de grande qualité dans un cadre structuré. D'une durée d'un an, celle-ci repose, d'une part, sur le renforcement des compétences scolaires, indispensables à la construction d'une carrière, mais replacées dans un contexte pratique et professionnel ; d'autre part, sur une formation maritime et militaire ponctuée de moments forts destinés à développer la cohésion au sein de la promotion et l'adhésion à l'institution. Les mousses embarqueront ainsi sur le navire-école *Belem*, les goélettes de l'École navale, puis des bâtiments importants. Ils bénéficieront également des partenariats noués avec d'autres acteurs du monde maritime comme la Société nationale de sauvetage ou mer (SNSM) ou la Fondation Belem.

A l'issue de leur scolarité, les mousses seront orientés vers les métiers à vocation embarquée et opérationnelle et se verront automatiquement proposer, sauf échec, un contrat de quatre ans comme matelot de la flotte. Ils rejoindront alors l'une des écoles de spécialité de la Marine.



DEVENIR AMIRAL ?

La réouverture de l'École des mousses répond aux objectifs d'amélioration du recrutement et de fidélisation des futures générations de marins. Ainsi, l'amiral Forissier soulignait qu'il s'agissait de « consolider l'ossature de nos équipages avec des marins attachés dès leur plus jeune âge aux valeurs de la Marine ». Mais elle concrétise également les orientations générales de la Marine en faveur de la promotion de l'égalité des chances. L'ascension sociale a toujours fait partie de ses valeurs et de ses forces. Débuter sa carrière simple mousse, la terminer, amiral : pour qui en a les capacités et la volonté, ce parcours peut se concrétiser. L'ancienne École des mousses a d'ailleurs déjà conduit à des carrières au plus haut niveau. Dans le cadre du plan ministériel « Égalité des chances » lancé en septembre 2007, l'institution s'engage davantage. Développer les valeurs de citoyenneté, favoriser la mixité sociale, mieux faire connaître la communauté de la Défense et rendre plus accessibles ses métiers à tous les jeunes font partie de ses priorités.